

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DES SERVICES FISCAUX
DE LA HAUTE-LOIRE

COMITE TECHNIQUE PARITAIRE DEPARTEMENTAL

Procès-verbal de la séance du 19 avril 2011

ORDRE du JOUR

- ❶ Approbation du procès verbal de la séance du 23 décembre 2010
- ❷ Campagne DPR 2011
- ❸ Questions diverses

Membres présents :

Représentants de l'Administration

M. QUINTIN, Chef des services fiscaux, Président ;
M. PERAUD, Directeur divisionnaire ;
Mme GUILLERME, Directrice divisionnaire ;
Mlle PARET, Inspectrice principale ;
M. CHAZALON, Inspecteur principal.

Représentants du personnel :

MM. MAUREL et TRESCARTE, Contrôleurs, M. LEBRE, AAPI, représentant la CGT-FIP.

MM. COHADE et CIACHERA Contrôleurs principaux représentant l'UNION SNUI SUD TRESOR SOLIDAIRES (USSTS).

Mme RANC siège en qualité de suppléante et Mme MEKHALDI en qualité d'experte désignée par l'USSTS.

Le président ouvre la séance à 9 heures.

Il constate que le quorum requis est atteint et que le comité peut se tenir valablement.

Mme CHANUT assure le secrétariat ; M. CIACHERA est chargé des fonctions de secrétaire-adjoint.

Les représentants de l'USSTS donnent lecture d'une déclaration liminaire jointe en annexe.

Les représentants de la CGT-FIP dénoncent les suppressions de postes, le non remplacement de 2 départs en retraite sur 3, c'est plus que ce qui est demandé dans la fonction publique soit le non remplacement d'un départ en retraite sur deux, ainsi que l'absence d'augmentation des salaires des fonctionnaires en 2011 et 2012.

Ils revendiquent une augmentation de 2% du point d'indice pour 2011 et la revalorisation de la prime de fusion à 700 €.

Ils soulignent les dysfonctionnements des applications informatiques (Agora, Chorus, Hélios) qui sont d'autre part très coûteuses et ce n'est pas fini.

Ils demandent enfin au président de leur donner des précisions sur l'identité du futur DLU.

En réponse à ces interventions, le président fait remarquer, sur le slogan de l'USSTS, « Laissez nous respirer » qu'à l'automne dernier, des informations sur la vision du terrain à propos de la fusion sont remontées au directeur général.

Les équipes de travail sont tendues même si à terme les évolutions informatiques devraient améliorer la situation. Chorus et Hélios rencontrent des difficultés. Des applications seront développées dans le cadre de Copernic, telles que RSP pour le PRS entre autres ou Sirius Pro.

En réponse à une crainte exprimée, il précise qu'il n'est pas envisagé de généraliser le pointage sur le bureau.

S'agissant des emplois, les départs en retraite ont été moins nombreux que prévu et les suppressions ont abouti au non remplacement de 2 agents sur 3 au lieu des 1 sur 2 programmés.

Les nouvelles règles de gestion sont en cours de discussion avec les représentants des organisations syndicales. Au vu des propositions sur les mutations, il apparaît qu'il y aura moins d'affectations au profil qu'actuellement. Les IDEP comptables seront affectés sur un poste et non plus au département.

S'agissant des collectivités locales, il s'avère que celles-ci ont du mal à fixer leurs budgets en raison du retard dans la communication des bases. Avec la réforme de la TP, la date du 31 mars n'a pas pu être tenue notamment pour les communautés de communes.

Un groupe de travail sera mis en place pour étudier la possibilité d'améliorer l'offre de service par un dispositif de soutien aux trésoriers.

Des entreprises privées proposent leur soutien aux collectivités locales. Toutefois, il semble que les résultats obtenus soient en dessous de leurs espérances.

Sur la nomination du futur DDFIP, le président précise que la CAPN s'est réunie le 30 mars mais qu'il n'a pas, à ce jour, confirmation de sa désignation.

Il est promu CSF fonctionnel au 1^{er} mai 2011.

La création juridique de la DDFIP sera fixée en principe au 1^{er} juillet prochain après consultation d'un CTP conjoint.

Un organigramme, discuté avec les personnels de la DSF et de la TG, est en cours d'élaboration.

En vertu du principe du « carré magique », le chef du pôle transverse sera d'origine TG. C'est Caroline CROIZIER qui occupera cette fonction.

Des missions seront directement rattachées au n° 1 : la Communication, la mission Audit, la politique immobilière de l'Etat et la Maîtrise des risques.

Ce dernier poste est traditionnellement confié à l'ancien chef du SIE-C. Mme VALENTIN étant nommée Conservateur au 1^{er} juillet prochain, c'est M. PERAUD qui assurera cette fonction.

Les agents assurant la mission transverse s'installeront assez rapidement dans les locaux de la Trésorerie Générale. Compte tenu du coût des travaux à financer pour les accueillir, les agents du pôle fiscal les rejoindront à une date ultérieure non encore fixée.

Une réunion d'information avec les organisations syndicales est programmée pour le 3 mai.

M. TRESCARTE tient à rappeler la position de la CGT lorsqu'il a fallu avaliser en CTPD la mise en place des IDEP. Dans cette même salle la CGT a dénoncé fermement leur affectation au département au bon vouloir du responsable local. De plus un poste, celui de Brioude, pouvait être affecté nationalement. En séance le Directeur de l'époque, flanqué de pas moins de 3 experts tous futurs IDEP, c'est opposé à cette possibilité (voir PV de l'époque). Aujourd'hui, la CGT-FIP s'en félicite et constate une fois de plus que sa position était la meilleure.

Sur les problèmes des collectivités locales des articles de journaux démontrent qu'il faut être très vigilants, car des entreprises privées essayent d'accaparer cette mission. Notre direction doit être particulièrement attentive sur ce sujet sensible et défendre la qualité du service public.

Sur le CTP conjoint, la CGT FIP se pose la question de sa valeur ? De plus pour elle l'organigramme est déjà ficelé. Elle rappelle que lors d'une réunion informelle où les représentants de la CGT étaient restés en partie, le DSF avait émis sa préférence pour déménager en une seule fois, sachant que la location actuelle s'élève à 65 000€ /an. Le chiffre avancé de 500 000€ pour faire tous les travaux rue des Moulins paraît hallucinant.

Le président propose d'aborder le 1^{er} point à l'ordre du jour.

I – Approbation du procès verbal de la séance du 23 décembre 2011

En l'absence d'observation, le procès verbal est adopté à l'unanimité.

II– La campagne DPR

Le président souligne que cette année, il y a peu de nouveautés législatives. 2011 sera mise à profit pour consolider les acquis.

Il insiste sur les progrès très importants enregistrés au cours des 2 dernières années sur tous les sites. Les résultats sont très bons tant sur le rythme d'avancement que sur la qualité des travaux dans un contexte tendu en matière d'effectifs, notamment du cadre C.

Les demandes gracieuses ont augmenté alors que le taux de contentieux a diminué. Des actions de prévention sont mises en œuvre à destination entre autres des relais sociaux (CAF, UDAF, Assistantes sociales) pour qu'ils informent mieux les publics fragiles.

La télédéclaration a progressé de 10,5%.

M. TRES_CARTE souligne les difficultés des agents des trésoreries pour assurer l'accueil de proximité. Ils n'ont pas de formation, leurs effectifs sont réduits et ils rencontrent des difficultés avec l'application Gaïa.

Le président insiste sur l'importance du maillage territorial assuré par les petites trésoreries. Il ajoute que des actions de formation et de soutien sont mises en place.

Il rappelle le rôle des responsables de SIP dans le cadre de la campagne : planification des travaux, organisation du téléphone et du service, suivi des travaux de saisie, prévention du contentieux.

Chaque SIP a un volume de déclarations à saisir avec un effectif correspondant. Un planning de saisie sera établi avec 60 à 70 déclarations à traiter en moyenne par jour et par agent sur la durée de la campagne.

M.TRES_CARTE apprécie que Monsieur le Président reconnaisse l'importance du maillage territorial assuré par les trésoreries. Il remarque aussi que le rythme de saisie au quotidien de 60 à 70 déclarations à traiter en moyenne est plus réaliste que fut un temps.

❶ Bilan de la campagne DPR 2010

A la demande des représentants des organisations syndicales, le président précise que la publicité pour la télédéclaration sur le portail local Zoom 43 a coûté 590 €. Cette action n'est pas renouvelée cette année.

La demande des services sur la présence d'un message d'alerte en cas de changement d'adresse a été retenue. Le nom du propriétaire est également devenu obligatoire. Ces suggestions avaient été mentionnées sur le compte rendu de fin de campagne.

M. TRES_CARTE demande si le travail généré par la télédéclaration est comptabilisé.

Mme GUILLERME indique qu'un comptage sera effectué. La mise à jour de la TH, qui représente environ 20% du travail, reste à faire. Mais elle est aussi une charge pour les déclarations papier.

M. TRES_CARTE intervient sur l'utilisation des contrôleurs stagiaires dans des proportions importantes de saisie. Il estime que dans ce cas, leur stage est dévoyé.

Le président fait remarquer que ces agents ne font pas que de la saisie, ils participent également à la mise à jour de la TH et à l'accueil, comme le font tous les contrôleurs des SIP.

M. TRESCARTE souhaite que les auxiliaires ne soient pas exploités à la saisie et qu'ils ne soient pas amenés à analyser les 2042. Il demande aussi que logiquement les BA et les défaillements ne soient pas comptabilisés dans la base servant au calcul des 95% de déclarations saisies le 8 juillet.

Le président fait observer que les auxiliaires font également des travaux sensibles dans d'autres services, la CH, le SIE ou le CDIF. Hormis les travaux de saisie, ils exécutent d'autres tâches tout aussi importantes et confidentielles telles que le classement de documents dans les dossiers.

En outre, ils signent un engagement de confidentialité dans leur contrat d'embauche.

② La campagne DPR 2011

A une question de M. TRESCARTE, le président confirme l'objectif des 95% de déclarations, y compris les télédéclarations à traiter pour le 8 juillet. Il ne s'agit pas d'une pression mais d'une incitation à atteindre cet objectif et ceci pour 3 raisons :

- assurer les rentrées budgétaires même si avec la mensualisation, l'intérêt est moindre ;
- permettre aux contribuables d'obtenir leur avis d'imposition le plus tôt possible pour diverses formalités ;
- faciliter l'organisation de service pour réaliser les autres travaux (notamment CSP et mise à jour TH) dès le mois de juillet.

Un contrôle interne sera assuré par les responsables de SIP par sondage pour repérer les erreurs récurrentes de saisie.

Le président insiste sur la nécessaire solidarité qui doit exister entre tous les services de la DGFIP, y compris les trésoreries pour réussir cette opération emblématique et exposée médiatiquement.

A une question de M. CIACHERA sur le rapprochement liasse fiscale/2042, le président répond qu'il n'est plus effectué. D'ailleurs, comme le directeur s'en inquiétait, un audit réalisé par M. LOUCHE a démontré qu'il y avait très peu d'oublis de report ou de reports erronés.

Les actions de communication se déclineront ainsi :

- Point presse sur la déclaration le 3 mai au matin
- Interventions dans les médias (journaux, radios, télé)
- Actions à destination des relais sociaux
- Communication en direction des clubs informatiques (promotion de la télédéclaration et du site impots.gouv).

S'agissant du grand public, les 4 mairies les plus importantes ont été sollicitées pour organiser des réunions publiques visant à donner aux usagers des informations sur l'impôt sur le revenu.

Une réunion est également programmée le 12 mai à l'intention des comités d'usagers (UFC Que choisir, l'UDAF, la CAF...) pour les renseigner sur l'organisation de la campagne, le traitement et le contrôle des déclarations.

Au niveau des moyens de renfort, 2 agents C de l'EDRA seront affectés aux SIP du Puy et de Brioude pendant 1 mois et demi.

M. PERAUD expose le nouveau dispositif des crédits de campagne qui ne constitueront plus une dotation spécifique mais seront prélevés sur les crédits d'auxiliaire.

Le président rappelle la règle qui fixe la répartition de ces crédits, à savoir ne sont indemnisées que les prestations exécutées par les agents en dehors des heures de service.

Pour 2011, il précise que seront indemnisées en priorité les actions en dehors des heures de service. En outre, les permanences en mairies et trésoreries ainsi que l'accueil dans les SIP après 16 heures seront également rétribués.

Le président indique qu'il a rencontré les responsables locaux de la Poste qui s'engagent à distribuer les plis à J+4. Le 26 avril, 77% seront distribués et le 30 avril, 91%. Les déclarations des conjoints survivants seront adressées début mai.

Comme suite aux difficultés rencontrées l'an dernier avec les plis non distribués, tous les préposés ont été sensibilisés aux règles à respecter en cas de non distribution. En cas d'erreur dans l'adresse, le courrier sera néanmoins distribué mais avec signalement de l'anomalie.

Les plis non distribués seront retournés le lendemain si le SIP est sur le même site que la Poste. Pour les communes sans SIP, le traitement sera centralisé à Clermont ou St Etienne et les plis seront retournés à J+2.

M. TRESCARTE est réservé sur ce sujet car depuis quelque temps il y a beaucoup de dysfonctionnement avec la Poste. Il n'est plus rare que des courriers reviennent sans raison apparente d'une part et ils peuvent mettre beaucoup de temps pour arriver au destinataire. A force de vouloir rationaliser ou s'inspirer des méthodes du privé le service public ne peut plus assurer ne serait ce que le minimum. C'est un exemple criant comme l'est aussi France Télécom.

Le président insiste sur la qualité de la mise à jour TH. Il faut travailler sur les avantages indus après la campagne. Dans Iliad, il y a une aide à la MAJ et on doit utiliser l'outil Meredith. En s'organisant et en planifiant les travaux, on peut améliorer la qualité des bases TH et TF. Il faut travailler par enjeux.

Une note de cadrage sur la campagne sera adressée en fin de semaine aux chefs de SIP. La page Campagne IR sera mise à jour sur l'Intranet. Un kit d'accueil sera remis aux trésoreries. Le président ajoute qu'à l'automne, on réfléchira à un soutien à apporter aux petites trésoreries (savoir-faire, informations, formations) pour le déroulement de l'accueil.

III – Questions diverses

❶ Réingénierie des processus

David CHAZALON, référent, va procéder à une analyse sur la gestion du timbre dans le département avec certains cadres et agents des SIE.

M. TRESCARTE n'apprécie pas trop ces termes anglo-saxons qui polluent la langue française et qui sont inappropriés dans notre sphère de service public. De plus il trouve croustillant de demander aux agents de réfléchir à la meilleure manière de faire pour « gagner » du temps afin de supprimer leur poste.

❷ Calendrier des prochaines réunions paritaires

Le CTPD (For Pro et rapport annuel) initialement prévu le 28 juin est décalé au 29 (*in fine CTPD fixé au 20 juin*).

Les CAPL Mutations se réuniront le 4 juillet à partir de 13 H 30.

Un CTPD conjoint sera convoqué entre le 6 et le 10 juin (*in fine le 24 juin*) sur la mise en place de la DLU.

❸ La circulaire sur la dissimulation du visage dans l'espace public prévoit les actions à mener :

- pas de délivrance de prestation de service public
- demander à la personne de se découvrir
- en cas de besoin, faire appel aux forces de l'ordre.

❹ Migration des BALF syndicales sur Thunderbird

Elle sera réalisée pour le 10 mai pour les BALF des bureaux syndicaux qui devront préciser la codification précise. Les autres boîtes migreront au 27 mai.

❺ Le parking

La pouzzolane pour le parking Fontanille est commandée. Le coût sera pris en charge par le CHS.

M. TRESCARTE fait part de son désaccord sur ce point du financement. Cette dépense devrait être prise en charge par la DSF. Le président précise que la décision a été prise par le CHS lors de sa dernière réunion.

⑥ Le nettoyage au CFP de Brioude et du Puy

M. PERAUD indique qu'un robinet a été posé et que la cour intérieure a été nettoyée.

Des participants précisent qu'un contremaître d'Onet est venu au CFP du Puy et a humilié un de ses employés en présence d'agents.

Le président fait remarquer qu'il s'agit d'un conflit interne à l'entreprise et qu'il n'a pas autorité sur les dirigeants de la société Onet en ce qui concerne le fonctionnement de leur entreprise.

M. PERAUD ajoute que la société de nettoyage a une obligation de résultat et pas de moyens. Le coût du nettoyage a baissé d'1/3. Ce sont les salariés qui sont pénalisés par la diminution d'heures. Un courrier sera adressé à la centrale en ce sens.

M. TRESCARTE rappelle au président que ce dernier en tant que directeur est le garant de l'intégrité physique ou morale de tout intervenant dans les locaux de la DSF. Il lui rappelle aussi qu'il est président du CHS-DI 43 et de ce fait qu'il a certaines obligations là aussi. D'autre part il présente une lettre datée, argumentée et signée par deux agents des hypothèques justement outrés par cette attitude de mépris.

Il rappelle que ces personnels sont trop souvent exploités, isolés et qu'ils ont du mal à avoir des défenseurs syndicaux ? C'est aussi pour cela que la CGT, à l'origine de la création des Berkanis demande l'arrêt immédiat des suppressions de poste et même des créations et là ils seront sûrs d'être défendus comme cela a été le cas parfois en local.

⑦ Affectation des cadres A

A une question de M. CIACHERA sur l'affectation des cadres A d'Yssingeaux au mouvement local, le président indique qu'il appliquera en principe la règle de l'ancienneté mais précise qu'il conserve toujours la possibilité d'y déroger si l'intérêt du service ou d'un agent le justifie.

Après épuisement des questions à évoquer, le Président clôt la séance à 13 heures.

* *

*

Le Président,

La Secrétaire,

Gérald QUINTIN

Annie CHANUT

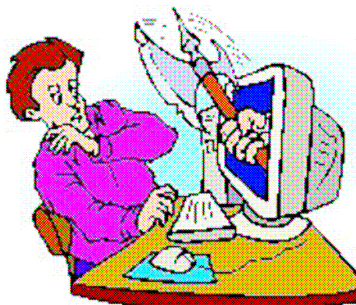
Le Secrétaire-Adjoint

Bernard CIACHERA

DECLARATION LIMINAIRE CTPD DU 19 AVRIL 2011

ORDRE DU JOUR : Campagne DPR 2011
Questions diverses

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs de la parité administrative,



Avant propos : des constats étouffants !

Après 3 ans d'existence de la Direction générale des finances publiques, on constate un malaise de plus en plus profond au sein des agents

L'augmentation de la charge de travail et de sa complexité, la pression managériale et les vagues successives de suppressions d'emplois (20 000 suppressions d'emplois depuis 2003 soit 15 % des effectifs de la DGFIP) du fait du non remplacement de 2 départs sur 3 à la retraite ont considérablement dégradé les conditions de travail et la qualité des missions.

Le gouvernement reste sourd à cette situation intenable. Il entretient de fait l'idée que ces suppressions d'emplois sont normales car justifiées par les gains de productivité. Or c'est faux. · Ainsi, il y a certes eu une informatisation mais celle-ci s'est traduite par un changement dans le travail qui n'a pas eu nécessairement pour conséquence une diminution de la charge de travail (augmentation des listings à exploiter...) et qui s'est accompagnée d'une hausse des objectifs et de la charge globale de travail.

· Il y a certes eu une fusion entre la Direction générale des impôts et la Direction générale de la comptabilité publique, mais les métiers qui y étaient exercés étant différents (assiette et contrôle de l'impôt, contentieux, missions foncières, gestion de la dépense publique et du secteur public local, recouvrement), il n'y avait pas de « doublons » à supprimer (dire cela révèle une bien mauvaise connaissance de la réalité des missions...).

Evolution de la fraude fiscale, augmentation du nombre de dossiers à traiter, augmentation des recours, besoins de conseils aux collectivités locales en hausse... tout démontre qu'il y a plus de travail au sein de la DGFIP. Les bouleversements intervenus depuis une dizaine d'années, et singulièrement depuis la mise en place de la DGFIP en avril 2008, se traduisent par un malaise profond au sein de la DGFIP.

Dans les services de la DGFIP, un sentiment d'urgence s'impose : « **on veut respirer !** ».

C'est le thème et le sens d'une campagne initiée par l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires qui, au travers de nombreuses expressions, visites de services et actions, tant au plan national que local (plus de 200 expressions locales, plus de 40 expressions nationales), montre l'état réel des agents, des services donc des missions de la DGFIP.

Elle vise également à desserrer le management et à demander la mise en œuvre des mesures d'urgence pour améliorer les conditions de travail et d'exercice des missions : derrière le malaise profond, il y a la qualité du service public, aujourd'hui clairement en danger. Oui on veut respirer !

A propos de la pénurie en personnel :

Alors que le Secrétaire d'Etat à la Fonction Publique, même s'il a été rapidement démenti par son Ministre de tutelle, semblait enfin vouloir mettre un terme à la saignée des services publics en 2012, le Gouvernement, outre ses visées électoralistes, réaliserait-t-il enfin la terrible erreur de l'application aveugle de son idéologie ?

La DGFIP, bonne élève pendant toutes ces années aura d'ailleurs mis un point d'honneur à « briller » en ne remplaçant pas deux emplois sur trois ! Les objectifs ont été « explosés » !

Le résultat, nous le connaissons tous : la destruction lente et programmée du service public ; la dégradation du service rendu à l'usager et la forte détérioration des conditions de travail des agents.

Au niveau local, tous les points à l'ordre du jour des CTPD, sans exception, comme celui d'aujourd'hui témoignent et posent implicitement la question : « *Comment gérer la pénurie en personnel ?* »

Les agents, Monsieur le Président, sont désabusés et subissent un manque de repères grandissant. Ce qui faisait le sens de leur engagement pour le service public devient flou et ce ne sont pas les orientations de la DGFIP qui peuvent les rassurer. De plus, la terminologie employée ne leur parle pas : « *management* » « *gains de productivité* », « *reengineering* ».

Ces termes sont symptomatiques du virage dangereux qu'a pris l'administration vers une gestion privée du service public, déjà éprouvé par France Télécom et La Poste avec les dégâts humains connus de tous ... Demain ce seront les services de santé, l'éducation nationale qui seront jetés en pâture sans compter le projet inique concernant le recouvrement par l'impôt sur le revenu de la CSG...

La mise en concurrence des agents par le biais de l'évaluation-notation avec ses conséquences en terme d'avancement, de salaire et bientôt d'attribution ou non de prime (PFR) divise les équipes au lieu de les souder et ne fait qu'augmenter ce mal-être grandissant.

Ils ont le sentiment d'être de plus en plus souvent « fliqués » par l'intermédiaire d'applications dont le caractère intrusif est masqué par des raisons de traçabilité.

Il ne faudrait pas commettre la lourde erreur, Monsieur le Président, de les croire adhérer sereinement à ces changements. Seuls la conscience professionnelle et l'esprit d'équipe maintiennent le « bateau à flot ». L'administration en demande toujours plus à ses agents, s'imaginant sans doute du haut de sa Tour d'ivoire, qu'il y a de la marge !!

La fusion, telle un Mascaret a emporté avec elle nombre de repères pour des agents qui étaient pour la plupart déjà désorientés à cause des réformes incessantes.

Les agents en ont assez ! Ils attendent dorénavant des avancées en matière d'amélioration de leurs conditions de travail et d'adaptation des moyens aux ambitions exponentielles de l'administration.

Nous tenons à vous rappeler notre ancien slogan qui est toujours d'actualité ; il déclamaient que : « *les agents ne sont pas des pions !!* ». Nous y ajoutons aujourd'hui comme pour demain notre nouveau slogan « **on veut respirer** »

A propos d'AGORA :

Voici qu'un serpent de mer refait surface : Sous prétexte de la fusion, la DGFIP veut généraliser en force à tous les agents « la pointeuse sur le bureau » et veut remettre en cause ce qui a été acquis en 2006 c'est à dire le pointage à l'entrée des bâtiments administratifs. L'administration veut toujours passer d'une logique d'encadrement d'équipe de travail à une surveillance individualisée des agents. Outre les 3 extrémités du triangle du « management » la réforme notation-évaluation, la rémunération au mérite et l'approche profil, un système d'information des ressources humaines baptisé aussi AGORA gèrera à terme la paye et toute la vie administrative des agents alors que l'ex-DGI n'a pas été capable de le faire fonctionner correctement depuis 6 ans ... La encore « on veut respirer »... d'autant que se profile un monstre odieux nommé SIRHIUS (outil intégré de gestion administrative et de la paye) malgré que la cour des comptes délivre cartons rouges sur cartons rouges à propos du gouffre financier des grands projets informatiques tels agora, Hélios, Chorus ou encore Copernic !!

A propos du pouvoir d'achat :

Ce matin encore toutes les radios asservies au Gouvernement faisaient des commentaires sur l'opportunité de donner une prime de 1000 euros à tous les travailleurs des entreprises qui « font » des dividendes, prime bien entendue financée par des crédits d'impôt ; ces mêmes commentateurs nous rappelaient bien sur que les fonctionnaires n'étaient surtout pas concernés et que ces derniers ne pouvaient prétendre à une augmentation de leur traitement que fin 2012 ! Cela ne dérange personne voire on se réjouit alors même que l'augmentation des prix éclatent comme les bombes dans les 4 pays où nous guerroyons !!! (depuis le dernier CTP où nous l'évoquions le coût de nos « guéguerres » atteint plus de 2 milliards d'euros) ! Mais qu'importe comme disent certains puisqu'il s'agit de guerres justes ! Justement une fumée nauséabonde s'en dégage : « **on veut respirer** »...

A propos des règles de gestion :

Le projet d'unification des règles de gestion des 2 filières est paru. Les grands principes sont arrêtés mais il reste beaucoup à faire et nous manquerons pas de l'amender et de rester extrêmement vigilants...Nous sommes aussi une force de proposition

En attendant et contrairement aux esprits chagrins et partisans de certaines OS nous réaffirmons avec force notre volonté de maintenir la règle de l'ancienneté pour tous les agents de la DGFIP en ce qui concerne leur règle de gestions telles les mutations, les promotions...

De même nous avons arraché de force la création d'un 8^{ème} échelon pour les cadres C. Nous maintenons sans relâche la pression pour la création d'un 13^{ème} échelon pour le cadre A inspecteur et la réparation immédiate de l'injustice du reclassement dans l'avant dernier échelon du nouvel espace indiciaires des contrôleurs principaux hier au 7^{ème} échelon terminal de leur grade.. Même combat en ce qui concerne les anciens géomètres principaux 3...Nous rappelons aussi que notre Union s'est toujours fermement opposée au barrage que représentait l'obligation de détenir des brevets pour accéder au 2^{ème} grade des géomètres, les techniciens perdaient ainsi 51 points d'indice !!!

Nous menons aussi un combat pour que les agents des PRS issus de l'ex DGI bénéficient des mêmes avantages que leurs collègues exCP tout en vous rappelant que nous fûmes les 1^{er} à monter au front au sujet des primes spéciales pour tous «les faisants fonctions » d'encadrant ou de responsabilités particulières comptables...

A propos de l'action sociale

La aussi « **on veut respirer** » ! Il est inconcevable et injuste de démanteler les délégations départementales de l'Action Sociale. On exige une action sociale de proximité, à dimension humaine....

Enfin, avant de passer à l'ordre du jour proprement dit et de vous faire part de nos remarques aux sujets justement de l'impôt sur le revenu et du recouvrement de la CSG nous sommes satisfaits de la suppression du bouclier fiscal mais nous sommes consternés par le relèvement à 1 300000 euros de la base du seuil d'imposition à l'ISF (au passage on remarque une perte pour l'Etat de 900millions € soit l'achat de 1000 missiles et la perte supplémentaire d'emplois FI)....

A propos du rapport du 21 MARS remis par du Médiateur de la République, M DELEVOYE qui rejoint Le Conseil Economique et Social on lit :

Ce dernier déplore l'empilement législatif et la profusion réglementaire qui opacifient l'accès des citoyens à l'information et surtout compliquent la tâche de ceux qui doivent mettre en application les textes votés...Ce n'est pas nouveau à la DGFIP vu que la DG pond pas moins une note par jour !!!

Pour le Médiateur, cette instabilité juridique entraîne l'insécurité juridique. De même nos réformes sur réformes se fond bien mais dans une trop grande précipitation sans mesurer les dommages collatéraux et pervers qu'elles génèrent vu le manque de moyen et de temps pour ces mises en place...Autre remarque « l'objectif d'économie porté par la RGPP débouche sur la dégradation des conditions de travail des agents et met en péril la qualité des services rendus aux usagers »...il note aussi la standardisation des procédures déshumanisées avec le traitement de masse soumis à une logique de rendement et d'économie de moyens et par conséquence l'augmentation des saisines de l'Institution ...Même le Médiateur **veut respirer** !!!

Pour finir, Monsieur le Président et pour vous **laisser respirer** vous aussi, au sujet de l'ordre du jour « la DPR 2011 » que nous manqueront pas de commenter et de débattre techniquement avec vous, puisqu'il concerne de fait l'impôt sur le revenu et aussi la CSG 2011, nous tenons à vous faire part de nos positions relayées par tous les médias écrits, audio ou visuels que vous pouvez consulter sur notre site de l'Union :

Nous rejetons totalement les idées des politiques de tous bords qui prônent la retenue à la source de l'impôt sur le revenu et de la CSG. En premier lieu et particulièrement en ce qui concerne l'impôt sur le revenu cela pour une raison simple : maintenir absolument la progressivité du taux de l'impôt et le principe fondamental du « foyer fiscal » avec l'abolition par contre de toutes les niches fiscales s'y rattachant pour éviter au final la création d'une nouvelle usine à gaz et de donner aux employeurs le droit de regard sur la vie privée et familiale de leurs employés...sans compter ceux qui partiront avec le fruit de leur collecte de fermiers généraux !!

Quant aux prélèvements sociaux par l'impôt cette piste comporte certains avantages mais conduirait inévitablement à priver la sécurité sociale de ses fonds propres de gestion indépendante avec la parité syndicale des travailleurs...

Dernièrement tous les agents de la Haute-Loire et tous les fonctionnaires de France et de Navarre ont eu le grand plaisir de recevoir de la part de leur chef de service une note d'information de 10 pages concernant les mesures à

prendre si par malheur s'introduisait dans nos services des visages masqués suite à l'entrée en vigueur de la loi du 11 octobre 2010 !!!

On se demande parfois si l'on ne marche pas sur la tête ! Que d'argent perdu heureusement compensé par la non augmentation de nos traitements...

Par contre on n'a pas reçu de consigne ou de note en cas d'agression d'un guichet fiscal de proximité par d'horribles voleurs masqués !!! Mais heureusement nous sommes protégés par les caméras de surveillance ...caméras qui savent reconnaître bien entendu tous les individus dissimulés par une cagoule ou une « burka » qui eux aussi - comme nous tous à la DGFIP- ont **du mal à respirer** !

